

Cette communication sera publiée sous forme d'article dans le n° 41 « Genre et travail social » à paraître en janvier 2008 dans la revue TRAVAILLER LE SOCIAL, 10 rue de l'Hocaille B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique) (trav.soc@skynet.be)

LES ENJEUX ASSOCIÉS À L'INTERVENTION AUPRÈS DES AÎNÉES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Lyse MONTMINY

Université de Montréal

l.montminy@umontreal.ca

RÉSUMÉ

La violence conjugale est une problématique sociale qui touche un grand nombre de femmes de toutes origines, de toutes classes, de tous âges, y compris celles qui sont plus âgées. À ce jour, l'intérêt pour la violence exercée en contexte conjugal a surtout été porté pour ces femmes plus jeunes qui sont victimes de la violence du conjoint. Depuis la dernière décennie, nous avons concentré nos efforts au développement des connaissances eu égard à cette violence vécue par les aînées. Ainsi, dans le cadre de deux études que nous venons de terminer au Québec sur les interventions réalisées pour venir en aide à ces femmes, l'occasion nous est donnée de revoir, de questionner, d'interroger le sens des actions posées par les travailleurs sociaux pour accompagner ces femmes qui vivent ou ont vécu de la violence dans leur relation de couple mais aussi bien d'autres problèmes entourant la santé physique, la santé psychique et les pertes d'autonomie. Ces deux recherches ont permis de rencontrer en entrevue 60 intervenant-e-s sociaux ayant des aînées victimes de violence conjugale dans leur clientèle. De cet échantillon, 30 personnes provenaient de maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale et 30 de centres de santé et de services sociaux. Les entrevues semi-dirigées ont été réalisées sur l'ensemble du territoire québécois. Les résultats montrent que les travailleurs sociaux rencontrés privilégient principalement l'approche féministe centrée sur la reprise de pouvoir lorsqu'ils interviennent auprès des aînées violentées par leur conjoint. Dans ce cadre, la séparation est au cœur de l'intervention. Toutefois, lorsque les aînées assument un rôle d'aidante auprès du conjoint violent, la séparation du couple est abordée différemment. Il est davantage question d'une séparation physique que d'une séparation légale qui se traduit, entre autres, par la possibilité pour les deux conjoints d'aller vivre en résidence afin d'obtenir des services pour le conjoint en perte d'autonomie et pour donner plus de liberté à la femme. Les services de répit offerts aux aidantes naturelles sont également proposés. Par ailleurs, lorsque les travailleurs sociaux doivent se rendre à domicile, l'intervention en violence conjugale auprès des aînées se complexifie. La plupart du temps, dans le contexte de maintien à domicile, la demande d'aide est relative au besoin de soins pour l'un ou l'autre des conjoints et non pour la problématique de violence conjugale même si elle fait partie du quotidien du couple. Puisqu'il s'agit d'un contexte où l'un ou l'autre des conjoints est en perte d'autonomie, l'intervention des travailleurs sociaux est davantage centrée sur le rôle d'aidant qu'il s'agisse de la femme violentée par un conjoint qui est l'aidant naturel ou que la femme soit l'aidante de son conjoint violent. Cette orientation dans l'intervention occulte ainsi, dans de nombreuses situations, les comportements associés à la dynamique de violence dans le couple. Le biais par lequel les travailleurs sociaux rapportent agir sur la problématique de la violence dans un contexte de maintien à domicile est souvent

d'offrir à la femme l'hébergement du conjoint en perte d'autonomie ayant des comportements violents. Au terme de notre étude, le constat est que les travailleurs sociaux interviennent peu et de façon indirecte auprès des aînées violentées par leurs conjoints. Les travailleurs sociaux ont rapporté de nombreuses contraintes à intervenir auprès des aînées victimes de violence conjugale. Qu'il s'agisse du sentiment d'impuissance à changer la situation des aînées, du manque de reconnaissance de la problématique de la part des institutions, de la difficulté des femmes à dévoiler, du manque de formation, il apparaît clairement que les travailleurs sociaux ont besoin de travailler en concertation afin de se sentir moins seuls avec ces situations qu'ils jugent parfois sans issues.